



Besançon, le 16 avril 2010

AGROALIMENTAIRE - ECONOMIE

Le Club Export ARIATT : un lieu d'échange privilégié

Le Club Export de l'ARIATT est animé par les acteurs de la filière agroalimentaire comtoise (adhérents, ARIATT, CPPR-Comité de Promotion des Produits Régionaux et le Groupe des CCI de Franche-Comté) dans le but d'échanger des expériences pour encourager l'internationalisation des PME comtoises dans le secteur agroalimentaire.

Les entreprises leaders déjà compétentes incitent les autres à exporter, et les industriels expriment en direct leurs besoins. Ce lieu d'écoute et de dialogue entre filières non concurrentielles permet également une collaboration active et productive entre les entreprises et les organismes collectifs.

Le Club Export de l'ARIATT, animé par les acteurs de la filière agroalimentaire franco-comtoise a véritablement été initié en décembre 2006. Son objectif n'a pas dévié : Echanger des expériences pour mettre en confiance les PME du secteur agroalimentaire qui n'ont pas franchi le cap de l'export et ainsi favoriser en Franche-Comté une dynamique exportatrice. Grâce à la transmission de leurs expériences, les entreprises leaders déjà compétentes (Pâturages Comtois, André Bazin...) incitent les autres à exporter et les industriels expriment en direct leurs nouveaux besoins. Ce lieu d'écoute et de dialogue entre filières non concurrentielles permet également une collaboration active.



Ce Club résolument tourné hors des frontières peut ainsi « initier le développement d'opérations supplémentaires à celles déjà existantes tout en fédérant des besoins, explique Norbert Mougey, Directeur Général de Pâturages Comtois et Président du Club depuis sa création, comme par exemple à l'occasion de chaque Fancy Food Show aux Etats-Unis. Mais aussi permettre la remontée des problèmes qui pénalisent les entreprises pour tenter de les résoudre avec les partenaires locaux, ou poursuivre le recensement des aides avec les organismes institutionnels afin d'informer les entreprises des dispositions en place pour favoriser les démarches à l'international. » « Il exerce également de fait une fonction d'interface avec ces organisations afin que les entreprises soient informées de manière systématique des différents projets, poursuit Norbert Mougey. Il permet également d'organiser des réunions d'échanges entre entreprises. »

Pour Nadjah Menasri, Responsable Export chez Naturalim France Miel (Port-Lesney, Jura), membre assidue depuis deux ans, le Club « est un moment d'échange privilégié. Il permet aux exportateurs débutants comme nous de prendre des renseignements sur des marchés déjà identifiés comme cibles de développement et de pouvoir confronter nos perspectives aux expériences d'entreprises plus aguerries. Et c'est à travers des actions collectives que nous avons notamment franchi le pas d'aller prospecter au Japon. Le Club nous permet d'affiner notre stratégie et de gagner du temps dans nos décisions. Ses fonctions de veille commerciale et juridique sur des marchés lointains sont également primordiales pour des PME comme nous qui ne sommes pas dotés en interne des services ad-hoc. »

Un sentiment partagé par Georges Bourgon, Directeur Général d'Agro-Doubs (œufs Coquy, à Flagey, Doubs) : « Cela nous fait gagner un temps précieux sur les études à mener et les opportunités à saisir. Le grand « plus » de ce Club, c'est aussi qu'il permet d'orienter les actions du CPPR et de CCI International en fonction des besoins réels des industriels, notamment dans le choix des salons. Ainsi, au fil des réunions, différentes thématiques peuvent être abordées selon nos besoins : les transports et la logistique, la communication, le merchandising, le marketing, les mœurs et la culture dans le business... Les exposés de CCI International sur les pays sont à cet égard très précis. C'est du concret, c'est indispensable pour une PME qui se lance dans la jungle internationale. »

> Le Club Export de l'ARIATT tiendra sa prochaine réunion le mardi 27 avril 2010 à 18h00 à l'hôtel Mercure de Besançon sur les thèmes suivants : Présentation du marché espagnol; Proposition de convention d'affaires avec une enseigne allemande.

Contact ARIATT : Valérie Demange - Directrice – 03 81 25 04 00 – ariatt@ariatt.fr
Service Presse ARIATT : Nicolas Bouveret – Nansen Développement – 06 83 40 02 29 – nicolas@nansen.fr

Association Régionale de l'Industrie Agroalimentaire et de Transfert de Technologies
21A, rue Alain-Savary – 25000 BESANCON
03 81 25 04 00 – Fax : 03 81 53 52 87 - ariatt@ariatt.fr – www.ariatt.fr

L'ARIATT a pour mission d'accompagner les besoins professionnels agroalimentaires en Franche-Comté, la mise en évidence des besoins collectifs et la proposition de solutions afférentes en favorisant le partenariat avec les chambres consulaires, les organismes de recherche, de formation, de conseils, d'assistance technique et les entreprises.

